



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

La séance est ouverte à 19 heures.

Etaient présents :

Mesdames DETHIOUX – DOY – FRAISSE-SIBILLE – GHIDINA - JEANJEAN

Messieurs BAUDUIN - BERARD- FOUILLAND- DUCLOUX- GERGAUD- LORIA - MEUNIER- TOURNIER
WENGORZEWSKI

Ont donné pouvoir :

Monsieur BESSON à Monsieur FOUILLAND

Madame CATHERINEAU à Monsieur DUCLOUX

Monsieur DEBIASE à Madame JEANJEAN

Madame GOUOT à Monsieur BAUDUIN

Madame LASSALLE à Madame FRAISSE SIBILLE

Madame MUGUET à Monsieur BERARD

Madame PAILLASSEUR à Madame DETHIOUX

Étaient absents :

Mesdames CATHERINEAU, GOUOT, LASSALLE, MUGUET et PAILLASSEUR.

Messieurs BESSON, DEBIASE, MOREAU, et PROST.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 mai 2022 : Adopté par 18 voix pour, 0 contre et 3 abstentions : Monsieur BERARD, Monsieur BERARD ayant procuration de Madame MUGUET et Monsieur MEUNIER

2022-014 : Approbation tarif restauration scolaire

Adopté par 18 voix pour, 0 abstention, et 3 contre : Monsieur BERARD, Monsieur BERARD ayant procuration de Madame MUGUET et Monsieur MEUNIER

2022-015 : Approbation règlement de fonctionnement restaurants scolaires

Adopté à l'unanimité

2022-016 : Avenant n° 2 à la convention d'objectif et de moyen conclu avec ALFA 3A-prise en compte du temps méridien

Adopté à l'unanimité

2022-017 : Approbation tarif annuel animation temps méridien

Adopté à l'unanimité

2022-018 : Approbation convention d'occupation salle polyvalente

Adopté à l'unanimité

2022-019 : Approbation convention d'occupation salle Françoise DUREAU

Adopté à l'unanimité

2022-020 : Approbation convention d'occupation la chapelle romane

Adopté par 20 voix pour, 1 abstention : Monsieur GERGAUD, et 0 contre

2022-021 : Approbation convention salle des fêtes la chapelle

Adopté à l'unanimité

2022-022 : Approbation convention d'occupation salle des fêtes le Trait d'Union

Adopté à l'unanimité

2022-023 : Approbation convention d'occupation salle sportive le Trait d'Union

Adopté à l'unanimité

2022-024 : Election délégué suppléant au SYDER

Elu à la majorité absolue (21 voix pour) Monsieur MEUNIER

2022-025 : Reprise de concessions en état d'abandon (cimetière)

Adopté à l'unanimité

2022-026 : Création d'emplois non permanents

Adopté à l'unanimité

Le Maire,



Pierre FOUILLAND